

LA GAZETTE DE BORPLACAL

N°56 - Août 2010- Siècle : Noroy-le-Bourg - N° ISSN 1259 - 3613

Président de l'Association « BORPLACAL » : J RENOULT - Tél. 03 84.78.71 33 – www.borplacal.com

SOMMAIRE

- ⇒ Editorial.....p 1
- ⇒ Les manifestations passées.....p 2
- ⇒ Renseignements sur le périscolairep 3
- ⇒ Le professeur Collin de Mollansp 4
- ⇒ Variétés Fruitièresp 5
- ⇒ Vie associative et coups de pouce.....p 6

EDITORIAL

La randonnée annuelle du Borplacal nous a donné l'occasion de justifier le nom exact de notre association : « Promotion et développement du borplacal ».

Cette manifestation a été l'occasion de valoriser le commerce local.

C'est dans ce but que le conseil d'administration a décidé que l'approvisionnement de la buvette et les achats pour le repas du soir seraient effectués auprès de la Shopérette de Noroy.

La proximité du magasin et surtout l'accueil et l'aide apportée par ses gérants ont largement justifié ce choix. Le pain était fourni, bien entendu, par la boulangerie Jeanvoine.

Les coups de pouce apportés aux nouveaux animateurs de la vie locale (artisanat, commerce, activités de loisirs) ont le même objectif : aider au développement du secteur.

Dans un article récent de l'Est Républicain il était indiqué que le projet de maison de la ruralité était piloté par Alain Chrétien et l'association Borplacal.

Il est important de rappeler que si le Pays de Vesoul Val de Saône a permis à ce projet de voir le jour grâce à la subvention obtenue dans le cadre du pôle d'excellence rural chanvre, ce projet a été mené à bien par La commune de Noroy-le-Bourg, notamment par monsieur JEANNIN et son équipe.

Quant à Borplacal, nous avons apporté notre concours dans la mesure de nos possibilités et continuerons à œuvrer pour la promotion de notre secteur grâce au pôle de développement rural de Noroy le Bourg.

Les travaux entrepris par la fédération départementale des chasseurs sur leur terrain de Champfleurey, ont inquiété beaucoup de monde, en particulier Patrick Pelay qui tous les ans vous fait découvrir les orchidées sauvages qui poussent sur ce site.

Patrick et moi-même avons rencontré les responsables de ces travaux et visité ce terrain classé en pelouse sèche. Chacun peut être rassuré, les orchidées seront préservées !

Le Président

Samedi 11 et Dimanche 12 Septembre de 14h à 17h

à la maison de la ruralité

Détermination de variétés fruitières par les
croqueurs de pommes

Venez découvrir le nom exact des fruits que
vous récoltez, ou nous signaler les variétés
anciennes d'arbres poussant dans votre verger.

Voir article page 5

Dimanche 19 Septembre de 10h à 17h A Noroy-le-Bourg

Randonnée découverte de la
flore et de la faune
de Champfleurey et du Mont Bloizeau
avec Hugues PINSTON
gestionnaire de la réserve du sabot.

Départ de la maison de la ruralité

Le matin : Champfleurey. Rendez vous à 10h

Midi : repas tiré du sac à la maison de la
ruralité.

Après midi : Le Mont Bloizeau, départ à 14h00

(vous pouvez ne faire qu'une demi-journée)

Nos manifestations passées

Les jeux inter villages 2010,

organisés par le Conseil intercommunal de jeunes, Animation jeunesse, La Catalane et Borplacal.

Cette année les jeux se sont déroulés dans la commune d'ARPENANS. Le beau temps et un emplacement idéal ont fait qu'ils se sont déroulés dans d'excellentes conditions.

Le samedi 22 mai, La cuisse de bœuf cuite à la broche par Jean-Louis a réuni plus de 300 personnes.

Le dimanche 23 mai, 9 équipes ont participé à ces jeux. Arpenans, Autrey-les-Cerre, Colombe-les-Vesoul, Liévans, Mollans, Montjustin-Borey, Noroy-le-Bourg, Pomoy-Genevreuil et Villers-le-Sec. L'équipe de Montjustin a gagné suivie de très près par celle de Noroy-le-Bourg.



Comme toujours les jeux utilisant la piscine ont connu un vif succès ! Les 12 épreuves ont été créées par les jeunes membres du CIJ.

La randonnée annuelle du "Borplacal".



Elle avait lieu cette année à Noroy-le-bourg. Les différentes boucles du circuit des croix ont permis de proposer, l'après midi, des circuits allant de 6 à 17 kilomètres.

La maison de la ruralité avait été choisie pour l'accueil des participants, la buvette et le barbecue.

C'était l'occasion de découvrir ce bâtiment.

Contrairement aux deux années précédentes le beau temps était de la partie.

L'après-midi, quatre-vingt-dix personnes ont pris le départ pour découvrir le patrimoine de Noroy. Parmi les randonneurs, il y avait un couple de cavaliers.

Les frites, merguez et côtelettes, sans oublier les tartes maison, ont permis de se refaire une santé avant de s'élancer à 22 heures pour la marche de nuit. Au programme :

découverte des fontaines et de la pelouse sèche de Champfleurey.

Une centaine de personnes ont profité de cette sortie nocturne.

La météo favorable a contribué au succès de cette manifestation.

Notre Tarare, a repris du service !

Les membres de la commission musée ont « vanné le blé » à la ferme bio du They près de Rioz, à Oricourt dans le cadre de la manifestation « château en fête » et au marché fermier organisé par l'association « des hommes et des traditions ».

Beaucoup de spectateurs pour voir fonctionner cet outil du début du 20^{ème}.

Visite guidée de Noroy-le-Bourg.

Cette visite était organisée par l'office de tourisme de Vesoul. Johan Laurent et Jacques Bringout ont fait découvrir à une trentaine de personnes le patrimoine du village et la ferme des Bobans. Un goûter pris à la maison de la ruralité permettait de finir agréablement cet après midi et d'apprécier les qualités du chanvre dans la construction

Visite de la ferme d'antan :

Le 26 mai, après avoir visité le château de Vallerois-le-Bois, quarante élèves de l'école primaire de Rougemont et leurs professeurs arrivent à Oppenans.. Les deux groupes formés ont visité en alternance le musée et la miellerie de Christian Becker. Au bout d'une heure on inverse.

En plus de la découverte de ces machines tellement anciennes pour eux, ils ont fabriqué des cordes et fait marcher le tarare. Quel dépaysement pour ces enfants habitués à voir travailler dans les champs les énormes tracteurs, batteuses.... du 21^{ème} siècle.

Ils ont aussi découvert la vie des abeilles et la fabrication du miel, avec en prime un goûter à base de miel ! Une journée bien remplie.

Le 8 Août 25 personnes venues du château de Roche sur Linotte ont visité la ferme d'antan.

La rentrée scolaire est toute proche !

Sur le « borplacal » les activités périscolaires sont confiées à l'association « Animation jeunesse »

Ci-dessous des renseignements utiles pour les parents intéressés

CENTRE PERI ET EXTRASCOLAIRE DE NOROY-LE-BOURG

En partenariat avec la Communauté de
Communes des Grands Bois.

A partir du 2 septembre au pôle éducatif de Noroy, les enfants des villages de la Communauté de Communes des Grands Bois pourront être accueillis dans un espace spécialement aménagé, avec une équipe d'encadrement qualifiée.

Périscolaire : Lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Le matin : 7 h 30 à 8 h 30 : 1,10 €

Le midi avec repas : 11 h 30 à 13 h 30 : 4,10 €

Le midi sans repas : 11 h30 à 12 h 15 : 1,10 €

Le soir : 16 h 30 à 18 h 30 : 1,10 € de l'heure

Extrascolaire :

Le mercredi de 7 h 30 à 12 h : 5 €, de 7 h 30 à 13 h 30 avec repas : 7 €, de 13 h 30 à 17 h 30 : 4 €

La journée avec repas : 9 h à 17h30 : 10 €

La grande journée avec repas : 7 h 30 à 17 h 30 : 12 €

Les vacances scolaires : Toussaint - Février-
Pâques- Juillet

Directrice : **Cassandra JEANVOINE** -

PERMANENCES ET INSCRIPTIONS :

Le lundi 30 août de 17 à 19 h et le mercredi 1er septembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 :

Association Animation Jeunesse Mairie 70000
Noroy le bourg Tel/Fax : 03 84 78 77 11

CENTRE PERISCOLAIRE DE POMOY En partenariat avec la Communauté de Communes des Franches Communes.

A partir du 2 septembre les enfants d'Arpenans, Mollans et Pomoy pourront être accueillis à la salle des fêtes de POMOY dans un espace spécialement aménagé, avec une équipe d'encadrement qualifiée.

Horaires et tarifs : du lundi au vendredi :

Le matin de 7h30 à 8h30 : 1,20 €

Le midi de 11h30 à 12h15 sans repas : 1,20 €

Le midi de 11h30 à 13h30 avec repas : 4,60 €

Le soir de 16h 30 à 17h30 : 1,20 €

Le soir de 17h 30 à 18h30 : 1€

Téléphone site de Pomoy (ouverture de la ligne début septembre : 03 84 92 61 80)

Directeur : **Yann LAMBOLEY**

PERMANENCES ET INSCRIPTIONS :

Mardi 31 août de 17h30 à 19h00, mercredi 1er septembre : 18h30 à 19h30 . Animation Jeunesse Mairie 70000 Noroy le bourg Tel/Fax : 03 84 78 77 11

A FOURNIR :1 paire de chaussons, 1 rouleau d'essuie tout, 1 brosse à dents, 1 tube de dentifrice.

Paiement à l'inscription : Chèque ou espèces à l'ordre d'Animation Jeunesse.

Chèques vacances ANCV et tickets CESU acceptés.

Animation jeunesse vous propose également :

Atelier VTT pour les 9/14 ans le samedi de 13h30 à 15h30 Tarif : 20 € le trimestre
Encadrement : Vincent MERLET diplômé d'état et Sylvain Penaud ou Pascal Baumgartner.
Séances de 13h30 à 15h30. Casque obligatoire

Les premières séances	Lieux de rendez vous pour le départ :
11 septembre	Villers-le-Sec
18 septembre	Noroy-le-Bourg

PAIEMENT A L'INSCRIPTION Chèques Vacances ANCV acceptés. Tickets loisirs CAF Chèques à l'ordre d'Animation Jeunesse (**Participation communale déjà déduite**).

Renseignements inscriptions : animation jeunesse 03 84 78 77 11

REPRISE DES AUTRES ATELIERS A PARTIR DU 4 OCTOBRE

UNE PAGE D'HISTOIRE

Gabriel-Constant COLIN, professeur vétérinaire à Alfort, né et mort à Mollans (par Christian RENET)

A l'entrée de Mollans (en venant de Pomoy), une plaque apposée au mur d'une maison rend hommage à l'illustre enfant du pays. Gabriel-Constant Colin (1825-1896) était vétérinaire et professeur à la prestigieuse école d'Alfort, membre de l'Académie de médecine. Il s'est aussi fait remarquer en son temps par une querelle médicale avec Louis Pasteur et Claude Bernard.

Ce fils de petits agriculteurs du village montre très tôt une grande aptitude au travail intellectuel. Après de brillantes études au Lycée de Vesoul, il rejoint dès 16 ans l'école vétérinaire de Lyon, il en sort 4 ans plus tard major de sa promotion ! Il postule alors au concours de « chef de service de 3^e classe du service anatomie » qu'il remporte haut la main. Dès lors son destin est tracé, il gravit un à un tous les échelons. Le ministère le nomme en 1847 à Alfort, il enseignera dans bon nombre de disciplines, dont la très convoitée chaire de physiologie, sa matière de prédilection. Son traité de « physiologie comparée des animaux domestiques », édité pour la 1^{ère} fois en 1872, faisant autorité auprès de ses collègues.



Avide d'apprendre, curieux de tout, Colin consacra toute sa vie, professionnelle et privée, à la recherche. « Ceux qui osent enseigner doivent apprendre toujours », se plaisait-il à rappeler. Dans ses cours, il considérait la science, non dans ce qu'elle avait d'acquis, mais dans les lacunes qu'elle présentait ». Seulement l'homme avait un caractère bien trempé, « un bourru bienfaisant », bon avec ses élèves, mais parfois en conflit ouvert avec ses homologues. Il connaîtra

même la disgrâce en étant muté. Il s'opposa à Louis Pasteur en personne, il ne contestait pas ses travaux, mais ses critiques ont poussé le savant dans ses retranchements. Colin écrit alors: « des médecins m'attribuent le privilège de nier l'existence des microbes, je soutiens simplement qu'on a tort d'en exagérer quelquefois le rôle et les effets, je suis d'avis qu'il appartient à un esprit honnête de se rendre à l'évidence et de faire le sacrifice d'une opinion ancienne dès que sa fausseté a été démontrée. » Toujours est-il que notre homme entre en 1865 à l'Académie de Médecine, il n'y fera pas que de la figuration ! Ses communications et les débats engendrés ne laissent pas le monde scientifique indifférent, la consultation de ses multiples publications en fait foi, toutes font autorité.

Pendant 42 ans, de 1845 à 1887, Gabriel Colin se consacre totalement à l'enseignement et à la recherche, s'accordant peu de repos, il était doté d'une bonne constitution physique. Ses seuls « loisirs » allaient vers un bon diner, il semblait alors relâcher, comme l'on dit, une certaine pression, montrant une gaité insoupçonnée pour un personnage si rigoureux. A la fin de sa carrière, il pouvait prétendre au poste de directeur d'Alfort, un décret nomme un jeune à cette place. Il fait alors valoir ses droits à la retraite et revient définitivement à Mollans dans sa propriété. Nommé professeur honoraire des écoles vétérinaires, il était aussi Officier de la Légion d'Honneur, mais il ne retournera plus jamais à l'Académie de Médecine.

Dans ses dernières années, il occupera encore bien son temps. Célibataire, n'ayant pas de descendance directe, il se réfugie dans le travail, amoncelant les écrits sur quantités de sujets et d'observations. Il rendait service aux paysans, il projetait d'établir une ferme-école au pays. Dans son testament, il livre encore une de ses maxime favorite: « le grand secret pour faire beaucoup de choses est de les faire une à une. »

Il meurt d'une congestion cérébrale le 18 juin 1896, une première attaque avait d'ailleurs failli l'emporter quelques mois auparavant, il en avait décrit les effets. Sans pour autant être diminué intellectuellement. Jusqu'à la fin il a servi la science et son Pays.

Sources: « G.Colin d'Alfort, sa vie ses œuvres », par Léon Colin, neveu du savant (1898)

La notice de la SALSA de Vesoul dans le « Dictionnaire biographique de la Haute-Saône »

Documents et archives de M.Edmond Pagot de Mollans, arrière-petit-neveu de G.C.Colin. D'autres cousins de cette famille résident dans la région. La plaque sur la maison natale existe depuis longtemps, rénovée en 1996 lors du centenaire de la disparition du professeur.



DETERMINATION

DE VARIETES FRUITIERES

Dans le cadre de l'aménagement du verger bio de Noroy-Le-Bourg, la section la GRIOTTE des Croqueurs de pommes et les membres de l'association BORPLACAL organisent les après-midi 11 et 12 septembre 2010, à la maison de la ruralité à Noroy-Le-Bourg, une séance de détermination de fruits.

Cette première séance a pour but de recenser d'une manière la plus exhaustive possible, les différents fruits d'été (dans un premier temps) cultivés sur le secteur de Noroy-Le-Bourg. Ensuite, un comité établira une liste de fruits locaux qui seront implantés dans le futur verger bio.

Le samedi 11 septembre dès 14 h 00, les Croqueurs réceptionneront et listeront les fruits que vous aurez préparés selon les indications ci-dessous.

Le dimanche 12 septembre à 14 h 00, nous continuerons à recevoir vos fruits, puis commencera la classification des fruits déjà listés. Alors, débutera les premières déterminations. Ce sera aussi, l'occasion de recenser les arbustes à petits fruits (framboise, groseille etc....).

Tous les fruits ainsi récoltés non déterminés les 11 et 12, le seront par nos soins lors de séances internes à la GRIOTTE. Il est à noter que la détermination d'un fruit peut, selon les cas, prendre une heure voire davantage. De plus il est nécessaire, de s'entourer d'une documentation importante et surtout de calme.

Une deuxième séance, se déroulera fin octobre début novembre 2010, pour les fruits dit de conservation.

D'ores et déjà, les Croqueurs de pommes et les membres de l'association BORPLACAL vous témoignent leur reconnaissance, pour l'intérêt que vous voudrez bien porter au projet du verger bio de Noroy-Le-Bourg.

Afin de faciliter la tâche aux « *Croqueurs de pommes* » lors des séances de détermination des variétés fruitières du secteur de Noroy-Le-Bourg, il est impératif que les fruits soient sains et cueillis avec le pédoncule.

Pour une détermination optimale, il est nécessaire d'avoir quatre à cinq fruits d'un même arbre, cueillis à différents endroits de cet arbre.

Enfin suivre ces quelques conseils:

- ✓ Donc fruits sains,
- ✓ Quatre ou cinq fruits du même arbre,
- ✓ Noter soigneusement la position de l'arbre dans le verger (faire au besoin un croquis du verger),
- ✓ Noter la période de floraison (printanière, tardive...)
- ✓ Noter la période de récolte (mois) et la date de maturité,
- ✓ Noter également le nom usuel de la variété dans le cas où celui-ci est connu,
- ✓ Nom du propriétaire du verger,
- ✓ Commune et lieu-dit du verger,

Daniel PETITJEAN, croqueur de pommes.

Je me permets d'ajouter ceci :

Connaissant parfaitement le nom de vos arbres fruitiers vous pensez ne pas être concernés par ces réunions. Détrompez-vous, car le but de ces journées étant de recenser toutes les variétés anciennes et locales d'arbres fruitiers poussant sur le « borplacal », toutes les informations concernant cette recherche sont précieuses.

Vous serez donc les bienvenus et nous prendrons en compte vos informations.

Jacques Renoult

La vie des Associations

ARPENANS, « La Catalane » vous propose:

- ✓ Le dimanche 10 octobre son rallye photos. Départ à 13h devant l'école. Inscriptions sur place (2€ par personne). Il sera suivi d'un apéritif offert par La Catalane.

AUTREY-LES-CERRE, « O TREY D'UNION » vous propose:

- ✓ Le dimanche 28 novembre de 10h à 18h son marché de Noël.
- ✓ Le 31 décembre son réveillon du nouvel an à la salle des fêtes d'Autrey-les-Cerre avec « nuit câline ». Pour tout renseignement s'adresser à Claude SINGER tél 03.84.78.73.85

MONTJUSTIN, « La Montjustinoise » vous propose son jeu de quilles.

- ✓ Le samedi 4 et le dimanche 5 septembre au stade.

NOROY LE BOURG

Le restaurant Indonésien "Archipel du soleil", dans le cadre de la Semaine de la Solidarité, vous propose un repas indonésien animé par le conteur Rafik. Jeudi 18 Novembre à partir de 19 H : Renseignements et Inscriptions (obligatoires) au 03 84 78 77 64

Le comité des fêtes vous propose :

- ✓ Le 2 octobre un spectacle musical intitulé « sorbet citron ». Rendez-vous à la salle polyvalente à 20h15, début du spectacle à 21h.
- ✓ Le 31 décembre à la salle polyvalente : soirée de la saint Sylvestre animée par « Lady Jane ». Renseignements et réservations au 03-84-78-73-03.

Sondage : des séances de YOGA sont proposées par Ophélie MARION, chaque semaine à partir d'octobre. Si vous êtes intéressé(e), veuillez communiquer votre horaire préférentiel (matin, après-midi ou soir) au secrétariat de mairie 03 84 78 71 15 ou 03 84 78 73 03, les horaires seront déterminés selon les réponses obtenues.

Tarif : 12 € la séance ponctuelle, 32 €/mois, 90 €/trimestre réglable en début de trimestre.

Coups de Pouce

L'Atelier du Moulin – Didier BOUCHU

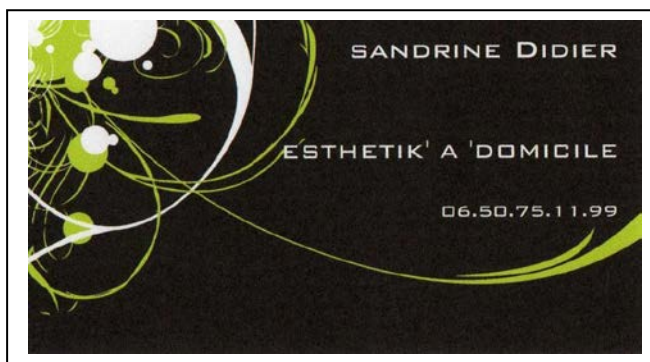
Ebéniste - Menuiserie - Restauration -
Agencement

4 route de Vallerois

70000 CERRE LES NOROY

Tél : 03 84 78 73 92 - Fax : 03 84 76 24 10

atelier-du-moulin70@orange.fr



Les attelages du pays des fontaines

Pour découvrir en calèche la campagne Haut-Saonoise.

Sur rendez-vous auprès de :

Rémy Schirch, Chemin de la Nitrière, 70240
MOLLANS

Comité de rédaction : F.Boisgontier - M.A Carrey - G.Devoille - M.Gigandet - M.C Henry - J.Laurent - J.P.Menigoz
J.Pernot - N.Peton - G.Petitjean - Ch.Renet - J.Renoult.

Imprimé par EURL RDM CREATIONS – Espace de la Motte